CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 février 2024 à 18 h 30
Salle d'Honneur
1er étage de l'Hôtel de Ville – 52200 LANGRES

Ordre du jour

↳ Validation du procès-verbal du Conseil Municipal en date des :

- 30 novembre 2023 ;
- 14 décembre 2023.

↳ Compte-rendu des Décisions prises par le Maire en vertu des délégations accordées par le Conseil en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT.

1 - AFFAIRES FINANCIERES-BUDGETAIRES ET COMPTABLES

1-1 – Projets de Budgets Primitifs 2024 ;

1-2 – Autorisations de Programme créées ou modifiées – Actualisation 2024 ;

1-3 – Fiscalité locale directe -Vote des taux d'imposition 2024 ;

1-4 – Concession « Camping municipal » – Tarifs année 2024 ;

1-5 – Affouages – Commune associée de CORLÉE – Exercice 2024 ;

1-6 – Fédération Chainon Manquant Grand Est – Réseau Chainon – Adhésion ;

1-7 – Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2024-2026 entre la Ville de Langres et l'association « La Compagnie des Hallebardiers de Langres » – Approbation.

2 – AFFAIRES GENERALES

2-1 - Commission Municipale « Travaux-Patrimoine » - Nouvelle dénomination– Délibération n° 2021-18 en date du 11 mars 2021 – Modification – Approbation ;

2-2 – Commission Communale pour l'Accessibilité – Création et modification de la composition du collège « Elus » ;

2-3 – Parc éolien de NOGENT 52 – Demande d'autorisation environnementale – Enquête publique – Avis.

3 - AFFAIRES FONCIERES-URBANISME-HABITAT

3-1 – Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ;

3-2 – Convention de raccordement d'une installation terminale embranchée au réseau ferré national – Approbation.

4 – TRAVAUX

4-1 - Schéma Directeur des Eaux Pluviales - Plan de zonage et du règlement d'assainissement pluvial – Approbation.

5 – PERSONNEL

5-1 – Service de médecine professionnelle et préventive du Centre Départemental de Gestion 52 (CDG 52) - Adhésion - Convention – Approbation ;

5-2 – Modification du tableau des effectifs du personnel communal ;

5-3 – « Intermittents du spectacle » - Fixation de la rémunération.

6 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

6-1 – Droits de préemption urbain/commercial (DPU/DPC) 2023 – Information au Conseil Municipal.